

2013/5872 - Subventions aux associations développant des actions auprès des personnes âgées (animation, protection de la santé, développement réseau) (Direction de l'Action Sociale -) (BMO du 30/09/2013, p. 2077)

Rapporteur : M. HEMON Pierre

M. HEMON Pierre, rapporteur : Monsieur le Maire, avis autant favorable qu'unanime de la Commission qui malheureusement n'avait pas de chrono-biologiste.

Mme CHEVASSUS MASIA Nicole : Monsieur le Maire, comme vous l'avez dit tout à l'heure, il y a en effet des dossiers qui se hâtent lentement et celui-ci en fait partie.

Rassurez-vous, Monsieur Hémon, bien évidemment, dans la Commission, il y a eu unanimité, j'y étais et nous allons bien sûr voter ce dossier. Mais comme vous l'avez dit aussi tout à l'heure, il faut toujours répéter et faire de la pédagogie.

Nous profitons des rapports de la Commission Solidarité pour vous alerter sur la situation grave à laquelle risque d'être confronté, une nouvelle fois, l'hébergement d'urgence dans notre agglomération l'hiver prochain.

Elle avait été pourtant mise en évidence, début 2013, dans la dernière enquête annuelle de Médecins du Monde. Elle porte notamment sur Lyon. Elle souligne l'insuffisance de l'offre pour couvrir les besoins et l'inadaptation des solutions proposées à l'évolution des publics à la rue qui augmentent sans cesse avec des familles et enfants. Présence importante aussi de personnes présentant des problèmes de santé.

Pour l'hiver prochain, et c'est demain, les perspectives sont inquiétantes et la situation risque d'empirer. Les associations (Notre Dame des Sans Abris, Alynea, Fnars, Secours populaire et bien d'autres) sont inquiètes. Avec une explosion des demandes, le dispositif d'hébergement d'urgence est asphyxié. Les associations ne sont plus en capacité de faire face. Même les bénévoles décrochent tant leur fatigue est importante, de moins en moins de personnes s'investissent alors que la période hivernale arrive et qu'il y a beaucoup plus d'enfants dans la rue.

Le plan de renfort hivernal sera bientôt réactivé. Il y aura encore sans doute des ouvertures de places supplémentaires. Mais, comme chaque hiver, des personnes sollicitant le 115 se retrouveront sans solution.

Notre vision pour l'avenir, Lyon Divers Droite, c'est de veiller à ce que ça ne soit pas des SDF, par exemple, qui risquent d'être encore victimes de la saturation de l'hébergement d'urgence et de l'engorgement des structures sur toute la chaîne de l'hébergement.

Si la crise économique en France joue évidemment son rôle dans cette dégradation, elle est très loin d'être le seul facteur. Notre vision pour l'avenir, c'est que nos Députés, nos Députés européens, nos Sénateurs s'inquiètent auprès de leurs Gouvernements que l'agglomération lyonnaise durant le 1^{er} trimestre 2013 compte 939 nouveaux demandeurs d'asile arrivés dans le Rhône, contre 372 pour le 1^{er} trimestre 2012, soit + 160 %. Sous l'autopont de Perrache, c'est près de 300 Albanais présents sur le site dans le plus grand dénuement.

C'est aussi de s'inquiéter de la hausse soutenue des arrivées, notamment en provenance des Balkans, d'Albanie, conjuguée à l'allongement des procédures d'examen des dossiers qui provoque une saturation des dispositifs spéciaux destinés à les accueillir. 13 % seulement sont reconnus comme demandeurs d'asile, c'est-à-dire en danger dans leur pays. Que deviennent les autres ? Cette situation se reporte forcément sur l'hébergement d'urgence classique qui voit affluer les demandeurs n'ayant pas de place en CADA et les déboutés du droit d'asile qui ne quittent pas le territoire français mais qui, au nom de « l'inconditionnalité de l'hébergement », échouent dans des dispositifs de droit commun.

L'Etat aussi, et c'est votre Groupe, les départements, les villes (c'est vous, Monsieur le Maire) font le forcing pour intégrer ces populations dans les organismes de logements sociaux. Ces gens là ne sont pas prêts à vivre dans les règles de respects de leurs voisins et mettent fortement en danger l'équilibre de ces immeubles. La Police est sans cesse appelée. Les mairies sont sans arrêt alertées pour appeler ces perturbateurs à respecter l'hébergement. On tire tout l'immeuble vers le bas, plutôt que vers le haut quand on fait de la mixité. Il serait nécessaire d'avoir des solutions provisoires afin d'apprivoiser ce mieux vivre ensemble.

Nous savons que l'hébergement d'urgence n'est pas de la compétence directe de la Ville. Mais notre rôle est d'anticiper, notre vision c'est de tirer la sonnette d'alarme. Comme les associations, nous vous prévenons que la situation risque d'être très dure l'hiver prochain. Nous avons un certain nombre de Députés favorables à votre Gouvernement. Eux, que font-ils ?

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je pense qu'il y a la même thématique d'intervention sur le dossier suivant. On les regroupe, et je répondrai ensuite.
(Adopté.)